



CIRCULAIRE DE RENTREE MATERNELLE

2018-2019

Chers parents,

Votre enfant va entrer pour la première fois à l'école ou va en retrouver le chemin si c'est sa deuxième ou sa troisième année.

Voici quelques renseignements et conseils :

Rentrée des élèves **Lundi 3 Septembre seulement le matin en maternelle**

Moyenne et Grande Sections : Entre 9h et 11h30 : Les enfants feront connaissance de leur enseignante et de leur nouvel environnement. Vous pourrez rester un petit moment dans la classe.

Petite Section : **Le groupe classe sera divisé en 2 pour plus de sérénité (selon l'ordre alphabétique)** Vous pourrez rester avec votre enfant, si vous le souhaitez :

Entre 8h45 et 10h : **Accueil des enfants dont la première lettre du nom de famille est entre A et L inclus**

Entre 10h15 et 11h30 : **Accueil du deuxième groupe**

Pas de classe l'après-midi en maternelle ce lundi 3 Septembre.

Mardi 4 Septembre : Journée complète avec cantine si inscription.

Equipe de l'école maternelle

Petite Section : Françoise Belbachir à mi-temps et une autre enseignante
Mireille Essart, aide maternelle

Moyenne Section : Elisabeth Pilone
Chloé Fournier, aide maternelle

Grande section : Le poste sera pourvu à la rentrée
Une Sœur de notre communauté assistera l'enseignante

Institution Sainte Trinité

Etablissement privé d'enseignement catholique sous contrat
Ecole – Collège – Lycée

55, Avenue de Lattre de Tassigny – 13009 Marseille

Tel : 04 91 41 11 98 – Fax : 04 91 41 23 10

Site Internet : www.sainte-trinite.fr / Email : contact@sainte-trinite.fr

Les jours de classe et les horaires : **Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi**
Il n'y a pas de cours le mercredi

Garderie

La garderie commence à **7h30** pour les enfants dont les parents travaillent tôt. Ils sont surveillés par Mireille Essart, dans le hall d'accueil.

En maternelle, **entre 8h20 et 8h30**, les parents accompagnent leur enfant devant la porte de leur classe, les inscrivent à la cantine sur la feuille affichée dans le hall près de leur classe, les confient à l'enseignante puis repartent.

Merci de quitter l'école rapidement afin de faciliter l'accueil des suivants.

Un bref échange est toujours possible mais utilisez de préférence le cahier de liaison. Il est important que nous ayons connaissance des changements de la vie familiale de votre enfant afin de mieux l'accompagner.

A **8h30** la porte de la cour est fermée à clé.

Nous vous remercions de respecter les horaires et d'avertir l'école par téléphone en cas de retard ou d'absence.

A **11h30**, les portails : « de Lattre de Tassigny » et «Gouffonne » ouvrent, vous pouvez aller chercher vos enfants à la maternelle, puis au primaire à **11h45**.

Nous vous remercions de votre ponctualité.

A **13h20**, commence l'accueil des externes, vous pouvez accompagner vos enfants jusqu'à **13h30**.

A **16h20**, les portails : « de Lattre de Tassigny » et «Gouffonne » ouvrent, vous pouvez aller chercher vos enfants en maternelle pour la sortie de 16h30.

Garderie du soir

Entre **16h30 et 17h45**, la garderie a lieu dans la cour des maternelles ou dans la salle d'accueil. Une sortie à 17h15 est possible sur la demande écrite des parents.

Cette demande peut se faire en cours d'année. Le tarif de la garderie sera le même quelle que soit l'heure de sortie.

Cantine

Elle débutera le **mardi 3 septembre 2018 pour les élèves de maternelle**.

Votre enfant est, soit inscrit au forfait (demi-pension 4 jours uniquement), soit au ticket. Les enfants ont tous une carte magnétique.

Au ticket, vous devez charger la carte de **x** repas en réglant à l'accueil, à l'avance et ensuite, inscrire votre enfant sur la feuille affichée à la porte de la classe, même s'il déjeune tous les jours.

Le choix du régime se fera à la rentrée. Une feuille d'inscription à la demi-pension vous sera remise début septembre.

Pour les élèves de maternelle inscrits au forfait, les repas non pris sont remboursés sur le compte scolarité en fin d'année.

VACANCES SCOLAIRES

| | |
|-------------|---|
| Toussaint : | du samedi 20 octobre au lundi 5 novembre au matin |
| Noël : | du samedi 22 décembre au lundi 7 janvier 2019 au matin |
| Hiver : | du samedi 9 février au lundi 25 février au matin |
| Printemps : | du samedi 6 avril au mardi 23 avril au matin |
| | <u>Pont de l'Ascension</u> : du jeudi 30 mai au lundi 3 juin au matin |
| Eté | Jeudi 4 juillet au soir |

Veillez rapporter, pour la rentrée, les photocopies nominatives des vaccinations SVP

Quelques informations supplémentaires...

Consultez régulièrement le site de l'Etablissement www.sainte-trinite.fr :

Vous trouverez sur **l'Agenda en ligne** toutes les dates à retenir ainsi que les événements de la vie scolaire.

Le Blog vous permet de vous tenir informé et de voir les photos des activités de vos enfants (vous pouvez vous y abonner pour recevoir un mail quand un article est publié)

Le photographe de l'école viendra dès la rentrée dans l'établissement. **Il est donc inutile de faire des photos d'identité**. Merci aux nouveaux d'apporter une vieille photo d'identité pour le jour de la rentrée. Elle sera ensuite remplacée par la nouvelle.

La présence de l'enfant est souhaitée, la photo servant notamment pour le trombinoscope remis aux enseignants.

Petits conseils pour une entrée en maternelle

Votre enfant rentre à l'école maternelle. C'est une étape importante de sa vie
Préparons ensemble cette nouvelle expérience.

En Petite Section, le premier jour, la classe sera divisée en deux groupes comme décrit ci-dessus et vous pourrez rester avec votre enfant. Les jours suivants vous pourrez rester un petit moment, commencer une activité avec votre enfant puis vous éclipser en douceur. Ne vous inquiétez pas s'il y a quelques pleurs, ceux-ci cessent très rapidement grâce à l'action de l'équipe.

Votre enfant fera la sieste après le déjeuner. Il aura son propre lit dans notre salle de sieste. Nous vous demandons d'apporter un drap housse et si nécessaire, un oreiller et sa taie. Le tout marqué au nom de l'enfant.

Les doudous sont acceptés jusqu'en Moyenne Section. Il sera important de s'en détacher progressivement et de bien les marquer au nom de l'enfant.

En Petite Section, veuillez prévoir un petit sac pour ranger ce doudou qui sera posé sur le lit.

Nous apprendrons à vivre ensemble.

Merci de nous faire confiance quant à la gestion des conflits éventuels entre enfants. Ceux-ci réagissent différemment quand ils sont en collectivité. L'école et la famille sont complémentaires ; la co-éducation facilite la réussite de chaque élève.

Très rapidement, il y aura une réunion de parents qui vous apportera les informations nécessaires et vous permettra d'accompagner au mieux votre enfant dans ses apprentissages et découvertes.

En attendant la prochaine rentrée, je vous souhaite de très bonnes vacances.

Madame Mireille Moreau

Chef d'établissement du 1^{er} degré